

Nature, environnement et paysage au carrefour des théories

Gérard Chouquer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/38>

DOI : [10.4000/etudesrurales.38](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.38)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001

Pagination : 235-252

Référence électronique

Gérard Chouquer, « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études rurales* [En ligne], 157-158 | 2001, mis en ligne le 13 décembre 2016, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/38> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.38>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Tous droits réservés

Nature, environnement et paysage au carrefour des théories

Gérard Chouquer

- 1 C'EST D'UN POINT DE VUE PARTICULIER – celui de la dynamique de long terme de la relation des sociétés à leur espace, entendu comme environnement et paysage – que je souhaite souligner l'importance de deux ouvrages récents¹ et en commenter certaines propositions.
- 2 Pour situer mon propos, il est utile de dire que je viens de faire le constat de l'abus des représentations géométriques dans l'interprétation que les historiens font de cette relation des sociétés anciennes à leur espace [Chouquer 2000a]. Les représentations géométriques interviennent comme schémas mentaux pour dicter aux chercheurs les formes des reconstitutions qu'ils proposent lorsqu'ils font de l'histoire. Historiens, mais aussi géographes, archéologues, paléo-écologues du paysage (et sans doute d'autres que je ne pense pas à nommer) imaginent, ordonnent et projettent leurs desseins par le biais de formes autosimilaires, emboîtées, hiérarchiques, géométriques, sans que le fondement de cette géométrie-là soit discuté et évalué pour les sociétés dont on s'occupe. Il va de soi. Ici on « pave » l'espace des bonnes intentions des géographes ; ailleurs on le « polarise » par le pouvoir seigneurial fétiche des historiens, et l'on s'exclame : « en sorte que parler de seigneurs et de seigneuries, c'est proprement parler de tout » [Fossier 1993] ; dans d'autres lieux on le réifie et on le rigidifie par des grilles implacables, aux arêtes saillantes, aux hypoténuses conquérantes.
- 3 À lire les historiens et les géographes de l'espace, on pourrait croire que nous sommes condamnés à l'enfer des représentations humaines et sociales puisque nous constatons l'importance des formes géométriques et celle des métaphores privatives et substitutives d'espace. J'en veux pour preuve la rhétorique du palimpseste (qui évite de réfléchir sur les modes dynamiques de transmission des formes), celle de la scène et du décor (qui relègue le milieu physique au rang de plancher), celle de la pyramide des échelles d'espace et de temps (qui évite de penser les associations, l'ordre étant définitivement donné), celle du tableau (qui « paysage » le pays et le fixe dans

l'arcadisme), celle de la calligraphie (qui transforme la planimétrie en archive écrite), etc.

- 4 Il y aurait d'un côté le domaine de l'ontologie physique triviale, de la réalité, des choses telles qu'elles sont, et, de l'autre, celui de l'épistémologie construite, des représentations, c'est-à-dire de la construction que nous, humains, faisons de nos perceptions pour tenter, bien maladroitement (mais tout de même...), d'appréhender le monde. Les scientifiques traduisent cela, on le sait, en parlant de faits d'un côté, de valeurs de l'autre. Le monde des faits serait celui des lois de la physique, soit de la nature et de la matière, et le rôle du savant serait de les faire connaître. Les sciences humaines et sociales, dans ce partage des rôles, auraient pour tâche de nous démontrer l'impossibilité où nous sommes de concevoir le monde autrement que par des filtres géométriques rapportés à un milieu extérieur.
- 5 Mais par un renversement original de situation, en pensant l'organisation de l'espace des sociétés avec des modèles géométriques qui n'ont pas été évalués, on prétend que ces représentations ont valeur de faits, sont régies par des lois de l'espace. Et dans la grande fracture qui oppose sciences dures et sciences humaines, il s'en crée une plus petite, transverse, pour dire qu'il y a des sciences humaines dures, à valeur de faits, et d'autres irréductiblement molles...
- 6 On a reconnu là, à travers l'exemple des disciplines qui traitent de l'espace, une variante du mythe de la caverne de Platon, par lequel Bruno Latour commence son œuvre de critique et de reconstruction épistémologique. Cette position, explique-t-il, sépare définitivement le monde de la science de celui de la « politique », entendue de façon large comme le monde des relations individuelles et sociales, et, plus encore, de l'autre côté, comme le monde du pouvoir scientifique, celui qui domine et en impose aux hommes ou même aux « savants » ordinaires, lorsque nous n'avons pas la chance de faire partie du petit nombre des savants découvreurs de lois.
- 7 Cette difficulté conduit à généraliser le propos épistémologique et à rappeler un préalable qui ne devrait plus être oublié. L'écologie (politique) ne peut se passer des hommes pour prétendre mieux les servir. Elle ne pourra parvenir, à son tour, à des lois que dans la mesure où les hommes voudront bien convenir de s'en donner.
- 8 Donc, pour nous historiens et géographes, la réponse sera différente. Toutes les recherches seront bienvenues du moment qu'elles tentent d'assumer leur point de vue en renonçant à la globalité et à l'impérialisme épistémologique. Et du moment qu'on veuille bien considérer que ce qui est au centre de la construction paysagère et spatiale, c'est une libre association de formes, matérielles, symboliques et imaginaires (certaines planifiées, d'autres pas du tout), mais qui, dans leurs interactions, produisent surtout de l'imprévu.
- 9 Nous sommes donc conduits à ne plus faire l'impasse sur deux aspects de la réalité du monde : la dimension écologique et la dimension écouménale. C'est ce que posent, avec bonheur, les deux ouvrages placés au centre de cet à propos. Ils constituent deux apports fondamentaux à cette théorie de l'environnement que chacun recherche [Charles 2000 ; Descola 2000], et même un apport à la définition des fondamentaux sur ce que peut être l'écologie politique, explicitement pour l'un (Bruno Latour), implicitement pour l'autre (Augustin Berque²). C'est parce qu'ils posent le rapport ontologique que l'homme entretient avec son environnement que ces deux livres majeurs nous font avancer.

- 10 La dimension écologique est une façon de dire que nous avons avec le monde physique une relation qui est passée de la certitude de sa connaissance et de sa domination, à l'incertitude des nouvelles associations. La restauration du point de vue écologique – c'est là l'intérêt de la démonstration de Bruno Latour – n'est pas le retour en force de la nature naturante ou naturelle, après des siècles d'artificialisation, mais la prise de conscience de l'imprévisibilité des associations, de la constitution d'ensembles à bords flous, qui mettent à mal les méthodologies un peu trop d'aplomb, les certitudes un peu trop carrées. Par exemple, défendre l'écologie profonde, c'est postuler une hiérarchie des êtres, des définitions figées, une gradation immuable dans laquelle la place de l'homme serait posée une fois pour toutes. C'est faire de la nature une taxinomie récapitulative, ordonnée et unifiée, dans laquelle l'homme occupe une place précise et déterminée. Or l'évaluation montre à quel point il faut défaire cet arrangement, autrement dit combien il est nécessaire de déranger l'idée d'une nature hiérarchisée pour seulement pouvoir poser les termes d'une association imprévue d'objets, et éviter leur dispersion dans les disciplines correspondantes.
- 11 On peut convenir, comme le propose Bruno Latour, d'appeler « écologie politique » cette attitude qui renonce à faire de la défense de la nature physique son objectif unique, et préfère apprendre à associer les êtres, les faits et leurs représentations, eux-mêmes objets flous réunis dans des collectifs à bords imprécis, dont l'intelligibilité et l'ordre sont à définir.
- 12 C'est ici qu'il faut poser l'enjeu de la critique du discours des sciences, dans le domaine choisi pour cet à propos. Il est plus que jamais nécessaire que nous menions d'assez rudes controverses pour dire combien la connaissance et le savoir sur le paysage, l'espace et le milieu sont fondés sur l'éviction, la substitution et la transformation du monde physique. Il est nécessaire que nous dénudions le discours pour en montrer l'objet ou le projet précis, les impasses, les refus et les faux-semblants. Il est nécessaire que nous portions une grande attention à l'opération de « remembrement du champ historique », qui se conduit actuellement autour du thème des représentations [Ricœur 2000], et revient à proposer un fonctionnement du social sans aucun point fixe, notamment environnemental [Lepetit 1995 : 14].
- 13 Car admettre que la nature n'est qu'une construction sociale sans lien avec le monde physique nous renverrait dans l'enfer de la caverne et reviendrait à réintroduire le fixisme du milieu. Comme l'a très bien vu Bruno Latour, l'histoire n'est pas qu'humaine alors que le cadre physique dans lequel elle se déroule n'a, lui, aucune histoire. C'est l'« enfer » qu'on nous propose lorsqu'on nous dit que le paysage a, par chance extrême, sublimé le « pays » pour nous faire oublier ce dernier ; de même, c'est également l'enfer (ou la « prison », puisqu'il aimait cette image) que Braudel nous propose lorsqu'il décrète que « la science sociale a presque horreur de l'événement », car celui-ci est discontinuité dans le déroulement du modèle [Braudel cité par Ricœur *op. cit.* : 309]. Les deux assertions ne sont contradictoires qu'en apparence. L'une et l'autre postulent la régularité sérielle et quasi mécanique du monde physique comme du rapport que les sociétés ont avec ce milieu. Mais l'une le fait pour s'autoriser à fuir par l'art, l'autre pour se complaire dans les pseudo-régularités métrologiques et économétriques de la longue durée.
- 14 La prudence me conduit à rappeler que c'est la position impérialiste de l'histoire, au sujet des représentations, qui est contestable (comme le serait une position identique de toute autre science) si, à travers elle, il s'agit de faire des sciences de l'homme et des

sociétés les sciences gouvernant les représentations que nous devons avoir du monde et donc des autres sciences. C'est une position tout aussi injustifiée que celle, inverse, des sciences exactes qui prétendent disposer du moyen de connaître la Nature et d'en dicter les lois.

- 15 L'autre restauration, complémentaire de la restauration de la relation écologique, est celle de la géographicit  de l' tre,   savoir son d ploiement de et dans l' coum ne [Berque 2000 : 99]. Nous n'existons que dans le d ploiement de l'existence, gr ce   cette relation qui nous met en rapport avec le monde, et fait que nous n'existons pas uniquement en notre corps. Ce d ploiement constitue une r alit  objective, et Augustin Berque a propos  de l'intituler « m diance », terme qui traduit un couplage entre notre  tre et l' coum ne.
- 16 Contre la modernit  qui s pare la « chose  tendue » de la « chose pensante » (Descartes), contre les sciences humaines qui « sont bel et bien tomb es dans l'illusion que la culture pourrait tourner seule sur elle-m me, comme en roue libre », sans apport de la nature, Augustin Berque entend, selon une formule qui fera date, donner   l'ontologie une g ographie et   la g ographie une ontologie. Au c ur de sa d monstration, l'ontologie le conduit «   admettre que le mode  coum nal de l' tre – c'est- -dire tout bonnement la r alit  – ne rel ve ni proprement de l'objectif, ni proprement du subjectif. Ce mode, je l'appelle trajectivit  » [2000 : 93]. De m me la trajectivit  existe entre le pass , le pr sent et l'avenir ; ou encore, sur le plan spatial, entre le *topos* (le lieu cartographiable) et la *chora* (le lieu existentiel). « Mais la modernit  ne fut que cartographe. » Augustin Berque consacre quelques pages   fl trir cette d po tisation du monde par la g om trie, par l'assimilation de tout lieu, de toute contr e,   l'*extensio* cart sienne, r duite   un espace objectif et mesurable.
- 17 La restauration  coum nale passe donc par la notion de « concr tude », qui ne se r duit pas   l'aspect mat riel des choses. Parce que « toute chose rassemble en un faisceau des renvois   divers domaines, mat riels et immat riels,  cologiques, techniques et symboliques, pour les faire tenir ensemble en ce qui est sa concr tude premi re » [*ibid.* : 95]. La concr tude est cet ensemble de qualit s, qui fait, par exemple, que la carte n'est pas le territoire.
- 18 Augustin Berque plaide pour un subtil  quilibre entre le point de vue  cologique, le point de vue ph nom nal et le point de vue symbolique. Cela le conduit   rejeter aussi bien le d terminisme g ographique et le positivisme, d'une part, que le constructivisme de l'autre. Le rapport est  co-techno-symbolique et « il suppose n cessairement ce dont il a  merg  : la nature » [*ibid.* : 102-103]. Sur ce point, la parent   pist mologique avec la pens e de Bruno Latour est r elle, lequel  voque  galement l'impossible choix entre r alisme et constructivisme [1999 : 61].
- 19 Le fondement de la m diance est celui-ci : l' tre humain est partag  en deux parties in gales qui constituent sa structure ontologique. L'une est son propre corps, son corps animal, qui est le lieu individualis  de l'existence, en quelque sorte un *topos*. L'autre est l'environnement que l' tre investit par son corps m dial, soit par des prolongements de lui-m me qui sont d'ordre technique ou d'ordre symbolique. Cette ext riorisation peut  tre appel e trajection. L'union des deux corps fait sens, en elle-m me, en  tablissant l'identit  de l' tre humain. La m diance, c'est le moment structurel instaur  par cette partition.

- 20 Selon cette conception, le rapport homme-environnement est un couplage dynamique. Disons-le autrement : c'est l'association qui fait le sens et non pas les éléments en eux-mêmes. C'est l'association qui doit être mise au centre du projet de recherches.
- 21 C'est ici que l'on rompt avec la conception exclusivement géométrique de la science et des élites : il y a, en effet, rejet de l'idée selon laquelle l'être du sujet humain s'individualise en temps que tel, comme figure de l'absolu, en opposition avec un être relatif dans lequel se projette cet être absolu. On reconnaît là une tradition qui a été élaborée par la pensée philosophique, qui, de Parménide et Platon en passant par saint Augustin et Descartes, a fondé le monde moderne.
- 22 Le point de vue de la médiance est très différent puisqu'il pose comme principe que l'environnement fait structurellement partie de l'être. Dans ces conditions le corps médial n'est pas la simple projection du corps animal dans l'environnement, mais il est une trans-jction, ou trajection. Augustin Berque enrichit la notion exprimée par Leroi-Gourhan d'extériorisation du corps animal par la technique et le symbole en dissociant deux mouvements de sens contraires : un mouvement d'extériorisation par la technique, et un mouvement d'intériorisation par le symbole. La trajection est ce double mouvement.
- 23 En définitive la médiance est un rapport, entre soi et le monde, entre son propre *topos* et la *chora*, bref, entre une logique du sujet et une logique du prédicat. Dans la thèse d'Augustin Berque, la médiance fait émerger l'écoumène à partir de la biosphère. Ainsi les cultures, dans l'écoumène, sont des révélateurs de la mondanité et du fondement de la mondanité dans ce qu'elle n'est pas, à savoir la nature. Mais la nature ne nous apparaît jamais, pour autant, que dans les termes de notre monde. La trajection dépasse toute logique qui serait exclusive de l'autre.
- 24 Il me semble intéressant, néanmoins, de formuler deux réserves à l'encontre de la thèse d'Augustin Berque, l'une en forme de prolongement de son propos (le rapport aux dynamiques de longue durée), l'autre en forme de critique (sur le rapport du point de vue écouménil avec la théorie du paysage).
- 25 La première est que le point de vue de la médiance est encore « braudélien » en ce sens qu'il se réfère à la conception des temporalités étagées de Braudel, et qu'il pourrait très bien s'en passer [Berque 2000 : 190]. Je note cependant qu'Augustin Berque prend bien soin de dire – et c'est une nuance essentielle – que l'écoumène est mouvant à toutes les échelles de temps, ce qui le conduit déjà à corriger la quasi-immobilité de l'étage inférieur de la pyramide braudélienne.
- 26 Le contexte de cette référence à l'étagement des temporalités est une critique qu'Augustin Berque développe au sujet d'un postulat de Bernard Lepetit [*op. cit.* : 14]. Sa critique présente un grand intérêt pour nous qui travaillons sur la dynamique des rapports entre les sociétés et leur environnement. Augustin Berque démontre que la corporéité de chacun diffère, c'est-à-dire que si le corps médial s'étend globalement au bout du monde, notamment par les systèmes techniques et symboliques, cette corporéité générale de l'humanité comporte autant de foyers qu'il y a d'humains, lesquels foyers s'agrègent en motifs intermédiaires entre individus et humanité. Toutes ces focalisations intermédiaires sont des processus d'échelles variables, empreints de dynamique (c'est « l'historicité des modèles d'accord » entre les acteurs sociaux de Bernard Lepetit : l'historicité, donc leur contingence, et non leur stabilité indéfinie).

- 27 C'est là qu'Augustin Berque [2000 : 190] croit pouvoir relever le fait que la médiance rencontre tous les niveaux de l'étagement des temporalités braudéliennes, et qu'il critique le temps court des focalisations de Bernard Lepetit [*op. cit.* : 14]. Sur le fond, je partage sa réserve, mais il me semble que l'instrument d'évaluation (les plans étagés braudéliens) n'est pas le meilleur car il peut être fortement contesté.
- 28 Le nœud de l'opposition est le suivant : Bernard Lepetit affirme que la société ne dispose, pour réguler ses dynamiques ou organiser ses structures, d'aucun point fixe. Elle serait son propre moteur. Augustin Berque, qui accepte l'idée de l'historicité des modèles d'accord, refuse toutefois d'admettre que la société tourne sur elle-même. Dans la mouvance (qui est appartenance et mobilité), il voit un rapport écrouméral aux trois échelles de temps de la pyramide braudélienne.
- 29 Ainsi, dit-il, le bocage atlantique montre sa mouvance à toutes les échelles : à la fois appartenance, par la permanence d'une forme sur plus d'un siècle, et mobilité, dans les accidents historiques qui font se succéder les extensions bocagères du XIX^e siècle, les arasements de haies des Trente Glorieuses, et les réembocagements récents. Chez Braudel, la quasi-immobilité est celle de l'étagage inférieur, celui des rapports des sociétés avec leurs milieux dans la longue durée. Or c'est un fait désormais acquis, cette immobilité est trompeuse et l'étagage inférieur braudélien est parcouru de dynamiques complexes.
- 30 Dès lors le cas du bocage est ambigu : permanence de la forme sur un siècle peut-être, mais Augustin Berque doit se douter qu'il ne pourrait exporter cette permanence à l'étagage quasi immobile de Braudel, par exemple sur plusieurs centaines ou milliers d'années, sans risquer l'anachronisme et le fixisme ! L'archéologie et la morphologie agraire lui opposeraient leurs arguments, montreraient la résilience des formes, cette stabilité qui se charge et même se construit des multiples transformations de modelés, mais aussi tout simplement les ruptures. Le bocage, on le sait désormais, est une « formation » des plus mobiles, récente pour l'essentiel, certainement pas un type pérenne comme la géographie historique l'a présenté jusqu'ici.
- 31 Justement, à en juger par les exemples choisis par Augustin Berque (les paysages agraires), le raisonnement n'est probant qu'à l'échelle de la succession de cycles assez courts de quelques décennies, et il nous conforte dans l'idée que le modèle braudélien pêche par excès de structuralisme et de fixisme sur la longue durée. Il est à rejeter pour deux raisons : il présuppose le quasi-fixisme du bas étage, celui de la prétendue permanence géographique ; il fonctionne selon un modèle autosimilaire de rapports entre temporalités, parce qu'il a été créé selon le modèle de l'emboîtement des cycles économiques d'Ernest Labrousse. Bref, il est tout empreint de cette réduction géométrique cartésienne qui oblige, pour s'en sortir, à dramatiser la nature et à faire, par exemple, de la Méditerranée un personnage d'une action historique (selon l'analyse que Paul Ricœur fait de l'œuvre de Braudel).
- 32 La pensée d'Augustin Berque pourrait donc très bien se développer et réfléchir aux diverses échelles de temps, y compris en dénonçant l'ontologie cartésienne du découplage entre corps et esprit, sans pour autant devoir adopter ce schéma. C'est en effet le point de vue de la médiance qui est l'essentiel, c'est-à-dire celui de la relation avec un environnement physique et social. Elle aura donc avantage à se situer dans les modalités spatiotemporelles que la morphologie dynamique et l'archéologie élaborent, et qui permettent d'articuler formes, modelés et fonctions dans l'interaction dynamique des éléments physiques et sociaux.

- 33 Ma deuxième réserve porte sur le rapport qu'il convient d'établir entre la théorie du « paysage » dont Augustin Berque est l'un des auteurs [Berque 1994 ; Roger 1997] et la thèse de la géographicit  que'il propose dans son * coum ne*. Je vais essayer de dire en quoi ce rapport est, malgr  tout ce qu'il en dit, probl matique. La repr sentation occupe une place centrale dans la d finition qu'Augustin Berque donne du paysage [2000 : 60-161]. Une culture peut  tre qualifi e de « paysag re »   condition de souscrire   cinq conditions : que le paysage y fasse l'objet d'une r flexion ; qu'un mot existe pour dire le paysage ; qu'il existe des repr sentations picturales du paysage ; qu'il existe des jardins d'agr ment ; qu'il existe enfin une litt rature sur les am nit s du paysage.
- 34 C'est dans la richesse de cette  laboration des repr sentations autour de l'objet lui-m me que se trouve la diff rence existant entre les cultures qui ne sont pas paysag res et celles qui le sont. Le paysage suppose l'artialisation [Roger *op. cit.*], parce que le beau n'est pas dans l'objet lui-m me mais dans le regard, « dans le rapport entre la chose elle-m me et le regard  duqu  par l'art », en d'autres termes dans la trajectivit  [Berque 2000 : 164].
- 35 On peut tout   fait accepter de se placer dans cette perspective, mais – et c'est ici que commence ma r serve – il faut bien observer qu'une tr s large part de la soci t , populaire ou m me savante, s'y refuse en utilisant beaucoup plus banalement et largement le terme de « paysage ». Cet emploi « excessif » du mot doit-il  tre mis sur le compte de l'impr cision de la culture populaire lorsque tout un chacun parle de paysage ? Et chez d'autres savants, comment comprendre que des g ographes parlent, par exemple, de paysages ruraux, que des  cologues fassent de l' cologie du paysage, des arch ologues, de l'arch ologie des paysages, etc. ? Le mot ferait-il sens, malgr  tout ?
- 36 Augustin Berque r pond que le paysage est le moment de la d couverte par une soci t  de son environnement et de sa perception de cet environnement en tant que paysage, et que le mot est donc charg  de cette trajectivit  que lui donne son sens historique [2000 : 159-160]. D s lors, utiliser le terme dans une expression comme «  cologie du paysage », alors que cette recherche est une « morphologie de l'environnement », revient   « abstraire du monde sa propre existence et celle des autres humains, lesquels peuvent avoir avec cet environnement de tout autres prises que celles que nous ramassons dans le terme paysage », c'est- -dire, en fait,   banaliser le mot.
- 37 On doit, pour avancer, rappeler que la th orie du « paysage » est, de fait, le point de d part d'une exploitation pol mique contraire   la r alit   coum nale. Autrement dit, l'outil th orique forg  par Augustin Berque lui-m me sert   alimenter un discours qui prend l'allure d'une op ration de police acad mique [Dagognet 1999 : 19-30 ; Roger *op. cit.*], cherchant   r primer cet emploi du terme estim  abusif par toutes les corporations autres que les paysagistes et les historiens de l'art. Ma r serve est donc la suivante : la th orie du paysage, port e par des ex g tes pol mistes, peut devenir un obstacle impr vu de cette restauration de la relation  coum nale que nous propose Augustin Berque.
- 38 Car toutes les cons quences de cette d finition exclusive sont exploiti es. On manifeste son  tonnement devant le fait que le paysage est devenu objet du droit, sous-entendu : comme si on pouvait l gif rer en mati re de repr sentation. On choisit de d finir le paysage uniquement   l'aide des repr sentations, ce qui n cessite d'organiser son champ d' tude et d'action de fa on hi rarchique, dans la p dagogique de « projet ». On comprend, dans cette mani re de voir, comment les savoirs de l'historien, de

l'écologue, de l'agronome, du juriste, du géographe, etc., sont mobilisés, dans la formation du paysagiste, pour nourrir sa culture, et non pas pour eux-mêmes, pour leur capacité à concevoir et à dire le paysage, puisque cet objet ne saurait leur appartenir, et qu'ils n'étudient, quant à eux, que des réalités physiques ou sociales, morphologiques ou archéologiques, d'ordre territorial ou environnemental, bref, des milieux, des pays, des espaces, des fragments de l'écoumène, mais pas des paysages.

- 39 Tout cela nous suggère une interrogation à deux niveaux. Jusqu'où la légitimité du thème des représentations est-elle établie ? Cette hiérarchie des disciplines est-elle acceptable ? A-t-on réellement envisagé et compris ce que la restauration de la relation écologique et écouménale comporte ? Peut-on passer de l'étude des représentations, ce qui est légitime, à la situation, pour nous illégitime, d'un monde uniquement gouverné et ordonné par les représentations, et par ceux qui les produisent et les imposent ? Renverra-t-on les écologistes à leurs peurs, les populations à leur marasme, les savants à leurs certitudes limitées, pour laisser le champ de l'histoire se remplir de représentations et de manipulations ?
- 40 Il y a là une assez nette contradiction avec l'évolution des idées que nous avons sommairement rappelée ci-dessus. En voici un exemple : en quoi l'élaboration d'une définition théorique du paysage, rigoureuse, voire rigide (les cinq conditions d'Augustin Berque), devrait-elle, ensuite, permettre à d'autres de censurer, à travers l'emploi que les sociétés font du même terme, la recherche par celles-ci d'un meilleur rapport avec leur écoumène ? La science des représentations se définirait-elle par sa capacité à réprimer, sur la base de situations bien conjoncturelles ? Le point de théorie serait alors mal compris : le choix de l'étude des représentations ne signifie pas qu'il faut continuer à faire des autres dimensions des paysages les alibis du paysage, les supports de l'action. Comme nous l'avons rappelé, Augustin Berque le dit fort bien : le social ne tourne pas sur lui-même. Eh bien, les représentations encore moins !
- 41 Voilà pourquoi il faut soutenir cet apparent paradoxe qu'il y a bien artialisation dans le regard qui crée le « paysage » et, en même temps, que celui-ci ne s'abstrait pas de la coélaboration qui lui donne sens, ni de la critique de sa propre démarche. On ne s'étonnera pas de trouver chez Augustin Berque précisément la formulation de cette situation.
- 42 Car on peut se demander pourquoi il faudrait, pour emprunter à Bruno Latour son vocabulaire, faire « définitivement » du « paysage » un objet à bords francs, et même très francs (cinq conditions très rigides), alors que sa richesse vient justement de son caractère flou et évolutif. Au contraire, comment ne pas procéder, s'agissant du paysage, à un renversement de la perspective selon l'archéologie du savoir [Foucault 1969] ? Partir de la définition de la culture paysagère, telle qu'Augustin Berque l'a très bien établie, pour envisager d'élargir le champ d'investigation au « paysage » polysémique et pluraliste, celui que la société dénomme ainsi, en son savoir pragmatique, et utiliser le schéma d'Augustin Berque pour ce qu'il est vraiment, et uniquement : un des modèles de connaissance des processus historiques d'accord ? Ce modèle historique est celui qui fait qu'une société dénomme, à un moment donné et avec un mot approprié, le processus de recul qu'elle se donne par rapport au paysage. Par exemple, en France, c'est à partir du xv^e siècle qu'elle choisit de nommer « paysage » ce processus, et c'est plus tard que le paysage évolue en paysagisme, et que de genre pictural il devient école de pensée, et même théorisation du processus.

- 43 Or, si nous sommes bien, aujourd'hui, dans nos pays d'Europe occidentale, des sociétés paysagères (au sens strict de la définition), est-il certain que tous les citoyens soient habités de ces représentations qui font voir le paysage ? Alain Roger, citant Kant, Oscar Wilde, Cézanne et Henri Cuoco, répond et donne l'exemple de ces catégories de la population qui ne voient que le pays et pas le paysage [op. cit. : 24-25] : *es brave lo país*, dit le paysan. Donc notre culture serait paysagère, mais, dans le corps social, une nouvelle fracture séparerait ceux qui ont droit au terme parce qu'ils sont cultivés, de ceux qui n'y ont pas droit parce qu'ils sont incultes.
- 44 N'aurait-on pas, au contraire, avantage à se situer dans la discontinuité, dont le terme est porteur, entre sens esthétique et sens courant du paysage ? Vouloir restreindre le paysage à ce seul modèle élitiste serait oublier, en effet, que la société actuelle demande aux mêmes structures formelles, à la fois une qualité environnementale qui la rassure dans ses inquiétudes, et une qualité paysagère correspondant aux représentations qu'elle se fait de la nature sans l'homme, soit encore aux représentations qu'elle se fait des espaces ruraux ou urbains historiques, depuis longtemps aménagés par l'homme, et désormais souvent patrimonialisés. Elle ne demande pas la dichotomie, en une espèce de chirurgie taxinomique, mais la promotion d'objets sociophysiques mixtes, obligatoirement complexes et difficiles à définir, qui ressortissent à son expérience intuitive. Elle ne veut pas ou plus opposer des pays ordinaires et des paysages remarquables, car il y aurait risque, alors, de se permettre de ne pas respecter les premiers pour mieux figer les seconds.
- 45 Il est donc temps sans doute de reformuler la « théorie » du paysage en assumant cette ambiguïté fondamentale, en fait, de proposer une autre « théorie ». On peut lever quelques obstacles. Le paysage, nous dit-on, ne ferait pas partie de l'environnement. D'où la formule – « décisive », selon Alain Roger – de Bernard Lassus : « Il y a une différence, une irréductibilité d'une eau propre à un paysage. On peut très facilement imaginer qu'un lieu pollué fasse un beau paysage et qu'à l'inverse un lieu non pollué ne soit pas nécessairement beau. » [1991 : 64] Cette définition était « valable » à l'époque où l'écologie était fondamentaliste et exclusivement inscrite dans l'épistémologie de la « défense » de la nature. Elle ne l'est plus aujourd'hui, puisque nous sommes passés à une écologie politique qui met en cause cette posture, admet les coélaborations physicosociales et la construction de la nature et de l'environnement par les sociétés.
- 46 Resterait l'obstacle du mot ? Il est un fait que l'emploi du terme « paysage » dans les expressions qui viennent d'être citées est ambigu. Dont acte aux critiques. Sous ce vocable, géographes, archéologues, écologues ou autres disent une réalité plus triviale : « du paysage » veut dire, dans ce cas, « qui se développe dans l'espace ». Mais parce que spatial et spatialiste sont chargés d'autres sens (en géographie), et que « paysage » est un concept flou, les dénominations scientifiques ont gagné à rester dans cet apparent manque de rigueur.
- 47 D'ailleurs, en me situant à l'intérieur de la théorie culturaliste du paysage, je me demande si le premier critère « paysager » d'Augustin Berque, à savoir qu'il faut un mot pour désigner la chose, est vraiment pertinent³. En voici un exemple : je suis spécialiste des pratiques romaines d'arpentage ; j'ai pu mesurer l'excellence de l'administration cadastrale des Romains, puisqu'ils disposent 1/ des registres ou livres fonciers, 2/ des plans cadastraux (les *formae*), 3/ de registres, tables ou plans de révision pour tenir compte de certaines formes de mutation ou d'évolution de la fiscalité. On le sait, ce sont les trois conditions qui définissent un « cadastre », au sens

technique le plus exigeant du mot. À notre grand étonnement, le mot cadastre n'existe pas en latin. La chose existe, pas le mot. Les Romains n'ont disposé que de termes techniques pour désigner telle ou telle composante du cadastre : *lex agraria* (loi agraire) ; *tabula* (liste, registre) et *tabularium* (archives) ; *forma*, *typos*, *scarifus*, *mappa*, *cancellatio* (termes évoquant tous une même chose : le plan) ; *liber* (livre ou registre) ; *commentarii* (commentaires) ; *libelli* (titres, attestations).

- 48 Dès lors, doit-on emboîter le pas aux critiques et retirer le paysage aux géographes⁴, aux écologues et aux archéologues, voire aux juristes ? Non, car entre l'écologie critiquée par Bernard Lassus et les pratiques de l'écologie du paysage, par exemple, il y a eu un autre déplacement : c'est dans l'espace, dans les milieux, dans leurs modelés et dans leurs formes qu'il s'agit désormais de faire de l'écologie. Je pourrais dire la même chose de l'archéologie ou de la toute nouvelle morphologie dynamique que j'enseigne. C'est l'espace qui est le maître mot, et non plus uniquement l'écologie. Il en va de même des attitudes géographiques et archéologiques. C'est le processus de dynamique spatiale qui structure le champ de la recherche, et non plus telle ou telle discipline.
- 49 Les formes qui dessinent l'espace sont le résultat de transmissions et d'influences complexes qui, pour rester dans les dénominations courantes, sont autant culturelles que naturelles. Les haies qu'habitent les oiseaux ou que colonisent les végétaux de l'écologue doivent leur organisation et leur tracé à des formes parcellaires héritées, souvent dessinées selon un modèle géométrique que l'historien des paysages peut quelquefois réussir à interpréter.
- 50 Enfin, l'objection d'Augustin Berque rappelée ci-dessus (banaliser le mot est une forme d'impérialisme qui impose notre vision à des cultures qui mettent autre chose dans leur rapport à l'environnement que notre culture paysagère) n'est valable que si l'on pose le postulat de l'invariabilité historique des mots, donc du sens, et l'idée de la primauté du sens esthétique de paysage sur le sens populaire. Il faudrait que notre société soit à tout moment historienne de l'art et qu'elle se souvienne, pour le respecter, que le paysage a d'abord désigné un tableau avant de désigner la chose représentée dans le tableau. Or notre société vagabonde et change le sens des mots, voire en supporte plusieurs en même temps, ce qui ne facilite pas l'accord.
- 51 Je suggère donc d'assumer pleinement l'ambiguïté historique qui s'est nouée entre les mots « espace » et « paysage », c'est-à-dire, en fait, entre géographie et paysage, et de considérer que cette ambiguïté n'est pas une erreur ou un contresens qu'auraient commis les sociétés contemporaines. Au contraire elle signifie le désir confus que soient pris en compte des intérêts environnementaux et paysagers nouveaux, à travers l'association de réalités physiques et sociales, désir qui aujourd'hui se précise et se transforme en épistémologie de l'action publique. Nous considérons que le paysage est le lieu de ce dépassement et qu'une définition selon le seul champ des représentations et des projections (toujours les cinq critères d'Augustin Berque) a pour effet de combattre le sens global pour mieux permettre le contrôle de la notion par une élite ou une profession.
- 52 Autrement dit, s'il fallait en rester aux critiques et aux exclusions, à quoi aurait-il servi que des philosophes et des sociologues élaborent ces notions de décalage, d'écart au modèle, de discontinuité ; à quoi aurait-il servi qu'ils s'interrogent sur l'autocontrainte – et nous aujourd'hui sur la résilience du paysage –, définissent les modèles d'accord qui le produisent, et disent l'historicité de ces derniers, leur mobilité, si c'était pour

aboutir à une définition exclusive des autres interactions, bref, à un académisme et à un immobilisme ?

- 53 Le modèle « paysager » d'Augustin Berque est, dans ces modèles d'accord, un modèle précis, historiquement circonscrit et daté par lui (la Chine ; la Renaissance occidentale et, depuis, notre culture occidentale ; la Rome antique, peut-être, ou même pas...). Augustin Berque choisit de l'intituler « paysage » ou « culture paysagère » en se fondant sur l'histoire du mot. Voilà tout. Aux historiens d'y réfléchir, de s'en emparer s'ils jugent le modèle fructueux (ce dont je suis persuadé) comme outil historique. Au-delà, l'exploitation, par d'autres, du processus intellectuel devient procès. Car le géographe, le juriste qui légifère sur le paysage, l'archéologue ou encore l'écologue qui se disent chacun « du ou des paysages » sont également dans leur droit. Ils ne sont dans l'erreur que relativement à une valeur conjoncturelle attribuée au concept de « paysage », laquelle n'est justement pas ontologique, mais historique.
- 54 C'est là que la réflexion de Bruno Latour, auquel il est temps de revenir, rend les meilleurs services. En réfutant l'idée d'une objectivité de la Nature (physique et biologique), il attire notre attention sur la complexité de plus en plus grande des associations de formes. C'est ce qui nous invite à mesurer la forte mixité des formes paysagères où l'esthésie, et même l'hyperesthésie (sensibilité artistique excessive), s'avère bien plus complexe que le parti pris d'artialisation que défend Alain Roger.
- 55 En veut-on un exemple ? J'ai rappelé au début de cet à propos les modes de reconstitution de l'espace, par les historiens, à base de modèles géométriques. Ces géométries construisent les formes en les mêlant de représentations et de projections. J'appelle « hyperesthésie géométrique » l'évaluation critique de l'abus de ces représentations géométriques dans les reconstitutions paysagères [Chouquer 2000a ; Chouquer *et al.* à paraître]. Et je plaide pour qu'on les intègre dans la définition du « paysage », si, par ce mot, j'entends l'élaboration actuelle de ces formes du passé. Comme le reconnaît très honnêtement Augustin Berque, « il est vrai qu'écrire en français fait utiliser les mots de la langue française » [2000 : 162, n. 40]. J'ajoute, de même, qu'étudier le paysage gaulois, romain ou médiéval m'oblige à utiliser des concepts et des mots actuels et qu'il est vain de croire que je pourrais me placer dans une situation d'époque. Je pourrais aller plus loin et montrer que dans l'outillage conceptuel et les démarches scientifiques de l'écologie du paysage, il existe aussi un parti pris d'hyperesthésie géométrique qui n'est pas issu du matériau lui-même, mais est projeté par les chercheurs dans leur façon de concevoir l'espace de leurs expérimentations, à travers l'emploi qu'ils font de la théorie de la hiérarchie.
- 56 Observons que, par cette interrogation sur les associations de formes et sur l'ambiguïté historique des mots et des concepts, je fais du paysage un collectif de débat dans lequel il faut faire entrer de nouveaux candidats.
- 57 Alors, pourquoi ne pas définir le paysage comme un « attachement risqué », comme un collectif à bords flous ? Et si nous le soumettions à une délibération selon les trois processus épistémologiques que décrit Bruno Latour⁵ ? Processus descriptif : combien y a-t-il d'entités à prendre en compte dans la définition du paysage ? Processus normatif : comment, au moment de notre délibération, hiérarchiserons-nous ces entités ? Processus itératif : et selon quelle périodicité devons-nous en réexaminer la composition ?
- 58 Revenons à l'étude des formes. Le géographe, l'historien ou l'écologue qui les étudient ou poursuivent leurs investigations dans ce cadre formel n'échappent donc ni aux

projections fort anciennes qui construisent les paysages ni à leurs modes de transmission. Pourquoi n'appellerait-on pas ces formes « paysage » ? Pourquoi ne parlerais-je pas du paysage gaulois ou romain, si je décide de créer et d'étudier ce lien entre des représentations et des formes ou des modelés, même si Gaulois et Romains ne possèdent pas de mot pour désigner le paysage ?

- 59 Le mot « paysage » est incontestablement daté (1493) et il est lié à une perception artistique de la « nature » et à un genre pictural. Il aurait peut-être été préférable qu'il reste attaché à cette définition hyperesthésique de la nature ou des pays, mais force est de constater qu'il a pris un sens coutumier plus large que ce sens originel précis. La théorisation du « paysage », esquissée au XVIII^e siècle par les remarques d'un Girardin (distinction paysage/pays) [1992], n'a été exprimée qu'à la fin du XX^e siècle par Augustin Berque et Alain Roger. Enfin des disciplines scientifiques (géographie, archéologie, écologie, droit) ont emprunté ce mot sans avoir fait la démarche de réflexion théorique qui aurait été nécessaire, et sans avoir pris conscience du fait que ce qu'ils voulaient définir c'était autant une notion d'espace qu'une notion de paysage, une forme autant qu'un modelé.
- 60 Le paysage est donc un projet partagé. Voilà pourquoi je soutiens que la théorie culturaliste du paysage devient, aux mains de ceux qui s'en servent⁶, anti-écouménale. Elle donne bonne conscience à ceux qui veulent nous emmener sur les chemins d'un combat idéologique contre l'écologie politique et pour la défense des intérêts d'une corporation (celle des paysagistes) très estimable en soi mais qui ne peut prétendre seule posséder le droit de médiatiser le rapport des sociétés au paysage. Voilà pourquoi je pense qu'il faut en revisiter le champ en l'élargissant à d'autres entités. Ma proposition est que la théorie du paysage n'existe pas encore, qu'elle émerge cependant d'une grande quantité de travaux remarquables, et que les deux ouvrages auxquels se réfère cet à propos la rendent aujourd'hui possible. Ma proposition est, en effet, de réexaminer, en le dépassant, le modèle historique d'accord qu'est la théorie culturaliste ou esthétisante du paysage, afin d'élaborer par « délibération » un nouveau modèle d'accord qui réponde à un double enrichissement : relier le paysage à ses fondements biologiques et spatiaux ; l'enrichir par la connaissance explicitée des modèles culturels dont il n'a cessé d'être le lieu et l'enjeu. Je ne crois pas déroger à la pensée d'Augustin Berque [2000 : 144] en disant que je respecte ainsi la médiance et que je plaide pour l'élaboration d'une théorie paysagère renouvelée qui soit à la fois logique du sujet (la géographicit  du paysage, non pas le socle, le support, mais l'irréductible matérialité qui entre dans les objets mixtes, eux-mêmes en nombre inconnu) et logique du prédicat puisqu'il faut bien construire le monde, le nommer, le déployer et s'y déployer.
- 61 Il est alors opportun de relever que le mot « théorie » ne convient sans doute plus, et qu'il faut lui préférer le mot ordonnancement parce que celui-ci souligne mieux le caractère révocable de la hi rarchie [Latour 1999 : 149 sq.]. La re-présentation, comme l'écrit Bruno Latour, ce doit  tre la nouvelle pr sentation des candidats au collectif de d bat pour un nouvel ordonnancement de l'ensemble, chaque fois que des nouveaux frappent   la porte. Le paysage, en fin de compte, c'est plus de la « politique » que de l'art !  videmment, dans le mot « politique », il faut entendre un d bat public pour structurer le collectif et non l'habituel pouvoir des politiciens.
- 62 C'est  galement le moment de reconnaître que cette approche doit se situer dans une posture  pist mologique diff rente qu'on pourrait qualifier de constructivisme responsable. C'est- -dire d'un constructivisme d sempu  de ces jeux rh toriques

stériles sur le fait que le réel n'existerait pas sans les représentations [Latour 1999 : 50-62], que le paysage, lui-même construit, construirait le constructivisme⁷. Mais d'un constructivisme, tout de même, car il n'est pas possible de passer à côté de la constante élaboration culturelle que les sociétés font de leur environnement et des représentations (picturales, cartographiques, littéraires, géométriques) qu'elles se donnent pour médiatiser ce rapport à l'écoumène.

- 63 On a compris que, de cette ouverture d'un collectif, de cette délibération qui n'est pas que scientifique mais aussi civique, sortiront une tout autre posture de « projet » que celle enseignée dans les écoles spécialisées, ainsi que la définition de politiques publiques du paysage qui cesseront d'être écartelées entre les désirs contraires d'une population ballottée et de savants volontiers exclusifs. C'est l'arrêt momentané sur image – le modèle paysager esthétisant et pictural – qui nous bloque, puisqu'il prétend intégrer et réduire tous les autres modèles. C'est donc la théorie paysagiste qui constitue actuellement le verrou qu'il faut faire sauter. Mais c'est aussi l'absence complète de connaissance des processus dynamiques qui existent dans l'espace, les milieux, les environnements et les paysages, qui ajoute à ce blocage un autre blocage⁸. Bref, maîtriser l'abus de représentations d'un côté et remplacer les déterminismes écobiochimiques par la connaissance des processus dynamiques et des modalités spatiotemporelles complexes de l'autre⁹.
- 64 Je crois ainsi proposer des réponses aux questions soulevées. La place actuellement donnée au thème des représentations pose problème car historiens et philosophes continuent à se fonder sur la conception inexacte d'un milieu immobile, d'une absence d'espace, d'un découplage nature/culture. La hiérarchie du savoir que ce thème impose n'est pas acceptable parce qu'aucune raison ne justifie qu'on isole la représentation de son socle physique ou social et que, par un jugement de valeur, on décide que la première seule vaut et doit parler au nom du paysage tout entier.
- 65 Il est temps de rappeler une sorte de principe de matérialité ou de concrétude qui situe, plus exactement que dans le flou actuel, les apports des théories à l'épistémologie. Ainsi, s'il y a accord sur l'idée d'une réélaboration qui prenne ses distances avec la prétendue objectivité du réel physique ou social – parce qu'on avait confondu avec le réalisme et le positivisme, posés comme épistémologie une fois pour toutes, ce qui n'était qu'un modèle historique d'accord, un compromis social, une construction au service d'un corps de doctrine –, pour autant cela ne nous affranchit pas du réel, ne nous place pas définitivement hors-sol, et dans un espace mathématique sans substance.
- 66 Ces deux ouvrages constituent un apport des plus fondamentaux à l'élaboration d'une théorie de l'environnement et de l'écologie politique, dès lors qu'on situe les associations sociophysiques dans des dynamiques de long et de très long terme, et hors de tout schéma mental exclusivement autosimilaire et hiérarchique. Parce que nous n'avons jamais été modernes, comme le soutient Bruno Latour, et parce que le modernisme, en matière d'espace, n'est qu'une projection de l'espace virtuel de l'utopie classique.
- 67 Le point de vue qui rend le mieux compte de la réalité spatiale et de ses dynamiques pourrait être celui des libres associations et conflits de formes, que je tente de proposer à un collectif de chercheurs réunissant, de façon exploratoire, tous ceux qui travaillent à définir cette ontogéographicité et surtout ses dynamiques de long terme, quels que soient leurs matériaux : formes agraires, sols, plantes, animaux, réseaux physiques,

anthropiques ou mixtes, formes géométriques et planifiées, etc.¹⁰ Il emprunte, désormais, à Bruno Latour l'idée en tous points centrale qu'il faut abandonner la séparation d'avec la nature et donc sa défense, et à Augustin Berque cette autre idée centrale que l'ontologie de l'être humain est géographique. J'ajouterai, pour mesurer la richesse historique de la trajection, qu'elle est une géographie dynamique, et qu'il s'agit notamment de dynamiques de long terme. Depuis longtemps, nos grands maîtres ont tenté cette osmose entre histoire et géographie (pour rester dans les appellations conventionnelles). Ils n'ont pas mesuré que cette tentative était vouée à l'échec tant que l'histoire n'avait pas d'autre espace que la représentation que les historiens s'en donnent (et qui est contraire à toute géographicit  et   toute dynamique r elle) et tant que la g ographie n'avait aucune dynamique (consid rant, de fait, que la face de la terre est un donn  imm diat et non le produit de tr s complexes et tr s longues transmissions). Ce sera l'« honneur » de l'arch ologie et de la morphologie dynamique que d'avoir permis cette  volution en donnant un contenu au d passement de la modernit  des repr sentations savantes de l'espace – plut t mod le historique d'accord qu'invariant anthropologique – et en proposant des modalit s spatiotemporelles qui rendent compte des processus   l' uvre dans l'espace g ographique.

- 68 Enfin, puisque le paysage est ce recul qu'une soci t  prend vis- -vis de son environnement, puisque le moment pr sent est celui d'un r examen des priorit s et des hi rarchies de valeurs, puisque la soci t  comme les pratiques scientifiques ne sont plus d'accord pour identifier et traiter diff remment des paysages patrimoniaux d'un c t  et des paysages ordinaires de l'autre, il est temps de changer la th orie du paysage pour une autre qui r ponde   ce nouvel ordonnancement.

BIBLIOGRAPHIE

Ab l s, M., L. Charles, H.-P. Jeudy et B. Kalaora – 2000, *L'environnement en perspective. Contextes et repr sentations de l'environnement*. Paris, L'Harmattan.

Berque, A. – 1994, *Cinq propositions pour une th orie du paysage*. Seyssel, Champ Vallon.

Briffaud, S. – 1998, « De l'« invention » du paysage. Pour une lecture critique des discours contemporains sur l' mergence d'une sensibilit  paysag re en Europe », *Compar(a)ison 2* : 35-55.

Charles, L. – 2000, «   la recherche d'une th orie de l'environnement », in M. Ab l s, L. Charles, H.-P. Jeudy et B. Kalaora *op. cit.* : 10-25.

Chouquer, G. – 2000a, *L' tude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*. Paris, Errance. – 2000b, « Le parcellaire dans le temps et dans l'espace. Bref essai d' pist mologie », * tudes rurales* 153-154 : 39-58.

Chouquer, G., C. Marchand, S. Robert et C. Lavigne –   para tre, *Les paysages de l'exp rience*.

Dagognet, F. – 1999, « Ne refusons pas le changement », in G. Pons ed., *Le paysage : sauvegarde et cr ation*. Seyssel, Champ Vallon : 19-30.

Descola, P. — 2000, « L'anthropologie et la question de la nature », in M. Abélès, L. Charles, H.-P. Jeudy et B. Kalaora *op. cit.* : 61-83.

Fossier, R. — 1993, *Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge*. 117^e Congrès des sociétés savantes. Paris, CTHS.

Foucault, M. — 1969, *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.

Girardin, R.-L. de — 1992, *De la composition des paysages*. Seyssel, Champ Vallon.

Lassus, B. — 1991, « Les continuités du paysage », *Urbanisme et Architecture* 250 : 64-68.

Lepetit, B. — 1995, *Les formes de l'expérience. Pour une autre histoire sociale*. Paris, Albin Michel.

Ricoeur, P. — 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Le Seuil.

Roger, A. — 1997, *Court traité du paysage*. Paris, Gallimard.

Roger, A. ed. — 1995, *La théorie du paysage en France*. Seyssel, Champ Vallon.

Trom, D. — 2001, « À l'épreuve du paysage. Constructivisme savant et sens commun constructiviste », *Chassez le naturel... Écologisme, naturalisme et constructivisme (Revue du MAUSS 17)* : 247-260.

NOTES

1. . Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 2000. Bruno Latour, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte, 1999.

2. . Augustin Berque ne se réfère pas à l'écologie politique. Il préfère parler de mésologie, pour la science des milieux humains, et plus globalement de médiance, pour le rapport de l'homme à l'écoumène. Il n'envisage pas la question de l'écologie politique comme épistémologie, ce qui est le propos de Bruno Latour, et l'expression d'« écologie politique » est absente de son livre. C'est donc moi qui pense pouvoir relever l'apport que sa construction intellectuelle représente pour l'écologie politique. Il va de soi que je n'enrôle en rien Augustin Berque là où il n'aurait, d'aventure, pas envie d'aller.

3. . J'observe, avec malice, que le mot « pays » n'apparaîtrait pas avant 1360, chez Froissart (d'après le *Grand Robert*). Donc, de même qu'il ne saurait y avoir de « paysage » avant 1493, il ne saurait y avoir de pays en France avant 1360. Faut-il proposer qu'on supprime des livres d'histoire, qui portent sur des périodes antérieures à 1360, toutes les pages qui traitent de géographie, de paléo-environnement, etc., parce qu'elles sont inappropriées ? Pas de mot, pas de chose ! Avant 1360, pas de géographie puisque le pays n'existe pas ? Au-delà de la boutade, observons que le problème est considérable puisque les historiens ont adopté une posture semblable en disant qu'avant l'écrit, il n'y a pas d'histoire possible. Alors comment écrire l'histoire des Gaulois ? Celle du paysage ? Celle de l'environnement ? Tous objets échevelés et non pas à bords francs ? Il convient de rappeler qu'on ne doit pas confondre l'histoire avec la simple chronique ni avec la chronologie. De même qu'il y a un paysage en dehors des critères théoriques esthétiques, de même il y a une histoire possible en dehors des limites écrites et conceptuelles que les historiens ont prétendu fixer.

4. . Ce que fait François Dagognet [*op. cit.* : 19] : « D'abord, je ne cesserai de rappeler que le paysage ou même le pays appartient, non pas aux géographes ou à la géographie, mais aux historiens et surtout à l'histoire même. »

5. . Bruno Latour les dénomme « pouvoirs » en proposant « une nouvelle séparation des pouvoirs » organisés dans une nouvelle constitution [Latour 1999 : 135-178]. Dans un essai récent

[Chouquer *et al.* à paraître], nous avons choisi d'intituler ces « pouvoirs » d'un autre terme, « processus », car nous souhaitons échapper à la métaphore politique, puisque, dans notre champ d'étude, ce que nous contestons c'est précisément la primauté de l'institutionnel sur tous les autres ordres de rangement des faits et des valeurs. C'est parce que les historiens n'ont vu l'espace que comme espace de pouvoir et non comme espace d'expérience qu'il est si pauvre, si réducteur, si coercitif ; la richesse des associations et des conflits de formes y est négligée. Nous préférons donc nommer autrement : un processus descriptif, pour dire quels sont les objets, leurs caractères et leurs problèmes ; un processus normatif non définitif, pour décider le sens commun qu'on donne, momentanément, aux constructions intellectuelles et scientifiques, pour décider des jugements de valeurs ; enfin un processus itératif, pour sans cesse inviter le collectif de recherche à produire de nouvelles élaborations et délibérations scientifiques en raison de la dynamique incessante des travaux et de l'apparition de nouveaux candidats au collectif.

6. . Je suis frappé, en lisant le court traité d'Alain Roger, que la naissance du « paysage » comme genre pictural ne soit pas, au moins à titre d'hypothèse de travail, mise en parallèle avec la naissance du genre utopique. Il y aurait un rapport à étudier entre utopie et jardin enclos, des réflexions à faire sur le fixisme et, pour tout dire, sur l'anhistoricité de l'utopie comme du jardin (sauf quand ce dernier est traité comme une matière dynamique, comme avec l'archéologie du jardin : cf. mon compte rendu dans ce numéro, pp. 255-257). Mais il est vrai que cela suppose l'inversion théorique : faire de l'hyperesthésie un critère d'évaluation critique et non pas un critère de discrimination positive.

7. . Je propose qu'on ne perde pas son temps, comme vient de le faire Danny Trom [2001], à supputer en quoi la théorie du paysage d'Alain Roger apporte de l'eau au moulin constructiviste. Cette position suppose de maintenir la dualité nature/culture afin qu'il y ait possibilité d'élaboration artistique du paysage « réel », donc de découplage. Je conteste moins l'idée selon laquelle le paysage serait « construction » (à tous les sens du terme) que celle selon laquelle il ne serait qu'un filtre artistique, une « forgerie artistique » pour reprendre l'expression d'Alain Roger. Il est aussi une construction qui se réalise à d'autres niveaux, avec d'autres schémas ou modèles, écologiques, géographiques, historiques, avec d'autres représentations que les représentations picturales, etc.

8. . Sur la question des dynamiques de l'espace, l'idée principale est qu'il faut remplacer le modèle stratigraphique de l'histoire du paysage par un modèle principalement auto-organisationnel. Dans la conception classique, le paysage de chaque époque est spécifique, et est ensuite largement éradiqué par un aménagement ultérieur. Cette cyclicité suppose que chaque grande période génèrerait une ou des formes spécifiques, et qu'il n'y ait donc rien ou peu de réellement diachronique, sinon la fixité du cadre géomorphologique. Nous préférons proposer un autre schéma [Chouquer 2000a et b ; Chouquer *et al.* à paraître].

9. . Dans la progressive fixation et évolution des grandes formes diachroniques, dont on ne saisit d'ailleurs jamais bien les « origines », les sociétés introduisent de multiples « perturbations » qui construisent la stabilité d'ensemble de la forme. Des processus de transmission sont à l'œuvre, sur de très longues durées, assez insensibles aux passages institutionnels des historiens (la conquête romaine de la Gaule, la chute de l'Empire romain, l'an mil, etc.), qui obligent à concevoir des modalités spatiotemporelles nouvelles, hystéréchroniques (pour tenir compte des temps de réponse souvent très longs) et uchroniques (pour tenir compte de ces potentialités inscrites dans le sol et qui peuvent ou pas rejouer, sans que ce phénomène de rejeu ait été écrit, c'est-à-dire planifié). On met donc en avant la notion de résilience morphologique, et on conteste l'emploi des chronologies relatives qui supposeraient des lois dans le fonctionnement du paysage.

10. . Travaux du groupe de recherches TESORA du CNRS (Traitement de l'espace des sociétés rurales anciennes).